



Tuyau de chauffage du voisin chez moi

Par **Etienne benjamin**, le **29/08/2018** à **13:43**

Bonjour,

J'habite au deuxième étage d'un vieil immeuble, les tuyaux de chauffage de mon voisin du troisième passe dans mon plafond. Il y a une fuite sur le circuit et le voisin refuse de faire les travaux car il estime que ce sont mes tuyaux vu qu'ils sont chez moi.

Question : puis je supprimé ces tuyaux, comme ça, plus de fuite.

Merci d'avance.

Par **Visiteur**, le **29/08/2018** à **14:22**

Bonjour,

Ces tuyaux alimentent ils uniquement le chauffage du voisin ?

Est-il propriétaire ou locataire ?

Par **cegratui**, le **29/08/2018** à **19:22**

pourquoi les supprimer, je serai vous je me raccorderai dessus pour réduire de façon drastique ma facture de chauffage

Par **cegratui**, le **29/08/2018** à **19:27**

pouvez-vous me donner votre adresse en mp si ça se trouve on habite dans le même immeuble, pour me raccorder également?, le PER est pour moi :-;

Par **Etienne benjamin**, le **29/08/2018** à **20:19**

Le circuit de chauffage est exclusivement destiné à l'appartement de mon voisin qui est propriétaire.

Par **Farhdine B**, le **31/08/2018** à **14:15**

Bonjour, cela s'apparente à une "servitude de canalisation continue et apparente" qui s'acquiert donc par titre ou par la possession de trente ans. Donc il apparait difficile de supprimer ces tuyaux ;)

Aussi, je précise que je n'ai jamais refusé de faire les travaux, je veux juste que les responsabilités soient clairement identifiées de manière à garantir les travaux pour tous (les propriétaires et la copropriété).

Bien à vous,

Par **youris**, le **31/08/2018** à **20:39**

bonjour,

il doit s'agir sans doute d'une servitude par destination de père de famille que vous avez accepté en achetant ce bien;

comme vous êtes certainement en copropriété, voyez votre RC et votre syndic.

salutations